

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00168

Numéro SIREN : 388 269 813

Nom ou dénomination : OCCASIONS JULIAN

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001350

1992 B168

Désignation de l'entreprise : SARL OCCASIONS JULIAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12				
Adresse de l'entreprise 769 avenue de l'Europe 69220 SAINT JEAN D'ARDIERES		Durée de l'exercice précédent*		12				
Numéro SIRET* 3 8 8 2 6 9 8 1 3 0 0 0 1 9				Néant <input type="checkbox"/> *				
		28104123 B2311350		Exercice N clos le, 31/03/2022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
Frais d'établissement*		AB						
Frais de développement*		CX						
Concessions, brevets et droits similaires		AF	10 171	AG 4 890 5 281				
Fonds commercial (1)		AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
Terrains		AN		AO				
Constructions		AP	61 513	AQ 61 513				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	100 609	AS 97 748 2 861				
Autres immobilisations corporelles		AT	190 794	AU 189 883 911				
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
Autres participations		CU		CV				
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	50	BE 50				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	751	BI 751				
TOTAL (II)		BJ	363 888	BK 354 034 9 854				
Matières premières, approvisionnements		BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	341 731	BU 24 126 317 605				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	4 555	BW 4 555				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	234 636	BY 17 739 216 897				
Autres créances (3)		BZ	34 618	CA 34 618				
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....		CD		CE				
Disponibilités		CF	2 385	CG 2 385				
Charges constatées d'avance (3)*		CH	7 881	CI 7 881				
TOTAL (III)		CJ	625 808	CK 41 865 583 943				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	989 695	1A 395 899 593 796				
Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

		Désignation de l'entreprise	SARL OCCASIONS JULIAN	Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....		DA	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )		DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ )		DG	23 713
	Report à nouveau		DH	-30 461
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-14 971
	Subventions d'investissement		DJ	
Provisions pour risques et charges	Provisions réglementées *		DK	
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	60 780
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
DETES (4)		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	
RÉNUIS	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	153 319
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV	1 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	11 581
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	300 872
	Dettes fiscales et sociales		DY	62 445
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	3 134
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	533 016
	Ecart de conversion passif *		ED	
		<b>TOTAL (V)</b>	EE	593 796
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C 1D 1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	401 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP		EH	7 776

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

22

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ANS ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 A 10 ANS ans
- Matériels et outillages	3 A 8 ANS ans
- Matériel transport	1 A 5 ANS ans
- Matériel et mobilier bureau	3 A 10 ANS ans

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL OCCASIONS JULIAN

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (réduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**OCCASIONS JULIAN**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 75 000 €**  
**Siège social : 769 Avenue de l'Europe - RN6 - SAINT JEAN D'ARDIERES**  
**69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS**  
**388 269 813 RCS VILLEFRANCHE TARARE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022**

**DEUXIEME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 14 971,47 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -14 971,47 €  
↳ affectée en totalité au compte « Report à nouveau débiteur »,  
le dit compte s'élevant ainsi par suite à un solde débiteur de 45 432,70 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 :  
46 875,00 €, soit 12,50 € par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25,00 €  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 46 850,00 €

Exercice clos le 31 mars 2020 :  
10 125,00 €, soit 2,70 € par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5,40 €  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 119,60 €

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

